



Sainte-Livrade-sur-Lot

Janvier 2011

Bulletin Municipal

N°

8

ARCHIVES

N° - - 5 0 8 4 5

LOT-ET-GARONNE

347 BU 27/1



...pour l'économie et le logement

CAFI

Bilan positif à l'issue de la revue de projet

Le 17 novembre, l'ensemble des partenaires et acteurs du dossier de réhabilitation du CAFI se sont réunis pour une revue de projet, destinée à faire le point sur l'avancée des travaux.

Les 32 premiers logements construits par Ciliopée seront livrés en février et le relogement des premiers habitants devrait intervenir au plus tard en mars 2011. Habitatys prendra alors la suite des opérations, dès le mois d'avril, pour construire une première tranche d'une vingtaine de logements. Les travaux d'infrastructures, concernant la voirie et les réseaux, dont la commune est maître d'ouvrage, se terminent.



Des chaussées et des réseaux neufs



Des logements en harmonie avec les commerces



Un des commerces du CAFI

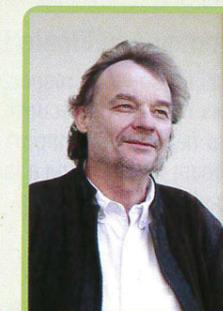


Les nouveaux logements bientôt terminés

> Sauvegarde de la mémoire des lieux

La concertation des habitants et des associations, menée par le cabinet Arcus, a permis de tracer des perspectives intéressantes. Les compétences des chargés de missions de ce cabinet, la qualité de leur écoute ont permis des échanges riches, constructifs, apaisés.

M. Mendouze, par respect des habitants, a engagé une approche documentaire et bibliographique, préparatoire au travail de terrain. Les entretiens approfondis nécessaires à la concertation en ont été facilités. Il a parfaitement compris ce que ressentent les habitants du cafi, il a su faire preuve de compréhension et d'empathie, tout en gardant une grande lucidité, indispensable à l'analyse des éléments qu'il a recueillis.



M. Daniel Mendouze
du Cabinet Arcus

Un projet définitif de préservation de la mémoire pourrait être adopté dans le courant du 1er semestre 2011. Il devra prendre en compte les attentes des habitants : désir de lutter contre l'oubli, crainte de banalisation du quartier, volonté d'écrire l'histoire commune des habitants, de leurs origines à l'exil, en passant par l'expérience de vie collective dans les camps, souhait de garder des possibilités de rassemblement et de préserver les lieux de culte comme témoignage de fidélité aux anciens.

Il devra s'inscrire dans une dimension plus large de l'histoire complète de ce camp dont l'implantation date de la fin des années 1930.

Une rencontre avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, mi-décembre, a permis d'approfondir la réflexion avant de présenter des propositions à la population. Il s'avère en effet que le travail de mémoire doit s'inscrire dans un cadre spatial. La mémoire a besoin d'un support et le bâti parle. La commune prévoit donc de saisir formellement la Direction régionale des affaires culturelles pour obtenir la protection d'un secteur du CAFI, pour conserver une trace, une empreinte du camp, nécessaires au transfert de mémoire et à la préservation de l'histoire.



Marie Tonelle
du Cabinet Arcus

> Liaison CAFI-Centre-ville

Le CAFI est excentré par rapport à la ville. Il est relié par une voie communale étroite et difficile à aménager car tous les terrains qui la bordent ont été construits.

L'ANRU souhaitait que la commune améliore cette liaison et le projet initial, proposé par l'ancienne municipalité, prévoyait une nouvelle route, traversant plusieurs propriétés privées pour relier le CAFI au centre ville. Cette route aurait desservi les « nombreuses habitations » qui seraient venues se construire dans ce secteur.

Le coût de cette nouvelle voie était estimé à 2M€. Des études précises réalisées en 2008, confirmées par des relevés topographiques, ont montré que ces terrains n'étaient pas constructibles compte tenu de l'inondabilité du secteur, rendant de ce fait la réalisation de cette route totalement impossible.

Une solution alternative pour répondre aux attentes de l'ANRU et aux besoins des habitants a donc été recherchée.

La création d'une « liaison douce », réservée aux piétons et aux cyclistes, permettant de séparer les flux de circulation, améliorerait la sécurité, principal écueil de la liaison existante. Ce concept, proche de celui de la Voie verte correspond à un objectif de développement durable, aux nouvelles préconisations d'aménagements urbains et aux prescriptions de l'ANRU.

Cette nouvelle desserte sera un atout pour le nouveau quartier et renforcera son intérêt dans une perspective de tourisme culturel.